Projet PPMVMF Doc. 9.10
Doc. 9.10

PM 08-001 : Projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

Section: accessibilité et usages

Mémoire d'un groupe d'usagers (Sportvac/Randonnées Plein Air) Présenté par Michelle Sestre Le 23 avril 2008

Michelle Sestre Montréal PM 08-001 : Projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

Section: accessibilité et usages

Mémoire d'un groupe d'usagers (Sportvac/Randonnées Plein Air)

Présenté par Michelle Sestre le 23 avril 2008

1. Qui soumet le mémoire

Je représente un groupe d'**usagers** du Mont-Royal, des marcheurs et marcheuses qui fréquentent le chemin Olmsted pour pratiquer une activité de mise en forme le dimanche matin. Ces gens sont regroupés par l'organisme Randonnées Plein Air, créé en 1981 et associé maintenant à Sportvac Tours. Selon le temps de l'année et le climat, cette activité réunit entre 10 et 25 personnes qui se trouvent à circuler sur le chemin Olmsted pendant une période d'environ deux heures trente (2h30).

Je, **Michelle Sestre**, signe ce mémoire en tant qu'animatrice-guide occasionnelle pour Sportvac/Randonnées Plein Air. Je suis souvent responsable d'encadrer les marches sur le Mont-Royal.

2. Notre intérêt dans le projet de réaménagement

Comme le Projet de Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal comprend une section sur l'accessibilité et les usages, section à l'intérieur de laquelle se trouvent des **plans concernant le chemin de ceinture du Mont-Royal**, nous tenons à vous informer que, à titre d'usagers, nous croyons qu'il existe un **problème de sécurité** sur le chemin Olmsted à cause de la présence de nombreux cyclistes.

Nous souhaitons donc que ce problème soit pris en considération dans les plans d'aménagement dudit chemin.

3. Les suggestions et les commentaires pour améliorer le projet.

Le problème de sécurité sur le chemin Olmsted est dû principalement à la **vitesse** à laquelle circulent la plupart des **cyclistes** pendant leur descente. Cela se passe dans la section du chemin située entre le lac des Castors et la statue de George-Étienne Cartier.

2

On sait que ce chemin est très achalandé les weekends : promeneurs, enfants et personnes âgées, chiens, marcheurs sportifs, coureurs et cyclistes. Le **risque d'accidents** est donc élevé. Cela exige des marcheurs et promeneurs une **vigilance continue**, attitude antinomique avec les principes de détente et de plaisir inhérents à la balade sur la montagne.

Certains d'entre nous avons tenté de parler à des cyclistes pour les sensibiliser au problème, sans véritable résultat. Le chemin Olmsted leur sert de piste d'entraînement.

À notre avis, le cyclisme et la promenade sont deux **activités incompatibles** dans un chemin aussi fréquenté. (Les cyclistes doivent être aussi ennuyés de notre présence que nous le sommes de la leur.)

Suggestions concernant le problème de sécurité

Difficile pour nous d'imaginer ce qui serait la meilleure solution pour éviter que ces deux activités se nuisent. Voici quelques hypothèses:

- Séparer cette portion du chemin Olmsted en deux voies parallèles pour délimiter clairement la partie réservée aux marcheurs et celle réservée aux cyclistes. (Mais comment le faire tout en respectant l'esthétique de ce magnifique chemin?)
 - Interdire cette portion du chemin Olmsted aux cyclistes durant les weekends.
 - Interdire cette portion du chemin Olmsted aux cyclistes en tout temps.
- Aménager une autre voie pour les cyclistes, dans une autre partie du territoire. Sur Camilien-Houde peut-être?

Autre suggestion

- Installer des panneaux de signalisation sur le chemin Olmsted pour indiquer le kilométrage depuis la statue jusqu'au Grand Chalet. (Les sportifs aiment mesurer leurs performances.)

Je désire remercier les membres de l'Office de consultation de l'attention qu'ils prêteront à nos commentaires.

Michelle Sestre

Montréal